

# DÉPARTEMENT DE L' AISNE



## COMMUNE DE VARISCOURT



**OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE COMPOSÉ DE 30,75 HA DE PANNEAUX SOLAIRES, NEUF POSTES DE TRANSFORMATION, UN POSTE HTB ET TROIS CITERNES INCENDIE SUR LE SITE D'UNE ANCIENNE SUCRERIE SUR LE TERRITOIRE DE VARISCOURT. DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA S.A.S CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE VARISCOURT.**

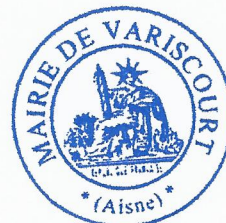
*Enquête publique conjointe ouverte au titre du code l'environnement notamment les articles L.123-1 à L.123-18 et R.123-1 à R123-21 et des dispositions de l'annexe R.122-2 (rubrique 30).*

### REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

*L'an deux mil vingt-deux, le lundi treize juin, en exécution des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Préfet du département de l'Aisne, en date du dix mai deux mille vingt-deux, nous, Jean-Pierre HOT, commissaire enquêteur, avons ouvert le présent registre destiné à recueillir les observations du public déposées lors de l'enquête publique ci-dessus désignée.*

*Ce registre sera tenu à la disposition du public à compter de ce jour et jusqu'au mercredi treize juillet deux mille vingt-deux à dix-huit heures, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, ainsi que pendant les permanences du commissaire enquêteur.*

*Signature du commissaire enquêteur et cachet de la mairie.*



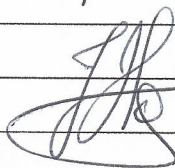
Permanence du lundi 13 juin 2022

Demande de renseignements M<sup>me</sup> Seurin et M<sup>r</sup> Boutefois

Habitants de Condé-sur-Saippe.

Pas d'autre visite.

Fin de la permanence à 12h00

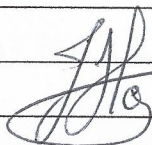


---

Permanence du mardi 21 juin 2022

Aucune personne ne s'est déplacée, ce jour, pour rencontrer le commissaire enquêteur ou/et déposer une observation.

Fin de la permanence à 17h30



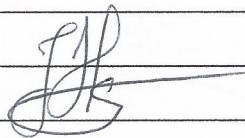


Permanence du vendredi 10<sup>er</sup> juillet 2022

Aucune personne n'est venue consulter le dossier ou demander des explications au commissaire enquêteur.

Fin de la permanence à 17h30.

Le commissaire enquêteur



Permanence du samedi 9 juillet 2022

Aucune personne n'est venue consulter le dossier ou demander des explications au commissaire enquêteur.

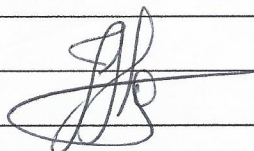
Fin de la permanence à 12h00



Permanence du mercredi 13 juillet 2022

Aucune personne n'est venue consulter le dossier ou demander des explications au commissaire enquêteur pendant cette permanence.

Fin de la permanence à 18 heures



Écrire : Nom et prénom et date en tête de déposition et signer en fin. Ne pas dépasser les bordures de droite et de gauche. Registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

JPH

Page annulée ainsi que les pages 14 à 20



**Écrire :** Nom et prénom et date en tête de déposition et signer en fin. Ne pas dépasser les bordures de droite et de gauche. Registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

PH

